Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
02B-200073120-20261008-54-2026-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 13/10/2026

DEPARTEMENT DE LA HAUTE CORSE

ARRONDISSEMENT DE CALVI

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU NEBBIU-CONCA D'ORU

Délibération du Conseil Communautaire
N° 54-2026

Date de convocation : 1er octobre 2026

Membres du Conseil communautaire : 31

En exercice : 31

OBJET : Adoption du règlement intérieur

L'an deux mil vingt-six et le huit octobre à dix-huit heures, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi à Oletta sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre LECCIA.

Présents : 20 : BERNARD Gérard, CAMPOCASSO Jean-Marc, CASALE Philippe, CASANOVA Jean-Noël, CHAUBON Jean-Philippe, CHIARELLI Joseph, COSTA Paul, FLORI Claude, FONDACCI DE PAOLI Jean-Claude, GIACOMONI Paul-Noël, GIANNECCHINI Sebastien, GREGOGNA Joseph, GUARDINI Virginie, JEANNE Jeanne, LECCIA Jean-Pierre, MAROSELLI Dominique, MORI Pierre-François, SALICETI Marie-Ange, SANTONI Virginie, TOMI Christian

Représentés : 9 : ARENA Jean-Baptiste par LECCIA Jean-Pierre ; CHERUBINI Ange par GUARDINI Virginie ; FICAJA Pascale par BERNARD Gérard ; GIANSILY Yves par FLORI Claude ; LUCIANI Cyril par CAMPOCASSO Jean-Marc ; OLMETA Claudy par COSTA Paul ; QUILICI Sylvie par JEANNE Jeanne ; TERAMO Alexandra par SANTONI Virgine ; VINCENTI Antoine par TOMI Christian

Absents : 2 : MARCHETTI Etienne, PONZEVERA Juliette

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L. 2121-8 et L. 5211-1 ;

Considérant que les Communautés comprenant au moins une commune de 1 000 habitants et plus doivent se doter d'un règlement intérieur ;

Le Conseil Communautaire ***DÉCIDE :***

- **D'adopter** le règlement intérieur de la Communauté tel qu'il figure en annexe à la présente délibération.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus, et ont signé au registre les membres présents.

Pour : 29

Contre : 0

Abstention : 0

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU NEBBIU CONCA D'ORU

Le Président
M. Jean-Pierre LECCIA

Pour copie conforme